BÉTAIL d'Afrique

N°013

POUR L'ÉLEVAGE, LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

09 FÉVRIER - 09 MARS 2022 | PRIX 300 F CFA | Mensuel Ouest-Africain

CÔTE D'IVOIRE / ÉLEVAGE, PÊCHE ET AQUACULTURE

LES GRANDS ATOUTS DE LA PONADEPA

● Une politique de développement qui promet...

INTERVIEW DU MOIS

Kamaté Youssouf
(Pdt du groupement des éleveurs professionnels de Côte d'Ivoire):

«Ce que nous attendons de l'État»

SAHEL / TRANSHUMANCE PASTORALE

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger unissent leurs efforts

INSTABILITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

LE CALVAIRE DES ÉLEVEURS ET COMMERÇANTS DE LA FILIÈRE BÉTAIL

Éditorial

Par Charles Lambert TRA-BI

PONADEPA: réforme et création de richesse

Le Ministère ivoirien des ressources animales et halieutiques (MIRAH) et ses partenaires que sont les opérateurs économiques et techniques des secteurs de l'élevage, de l'aquaculture et des pêches, au sortir d'un séminaire tenu les 8, 9 et 10 juillet 2021, à Abidjan, ont finalisé la politique nationale des ressources animales et halieutiques. Au terme de ces travaux, et de bien d'autres qui les ont suivis, le MIRAH s'est doté de la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA).

Mercredi 19 janvier 2022, lors du Conseil des ministres, la PONADEPA, sur la période 2022-2026, a été adoptée par le gouvernement. Sa mise en œuvre a été évaluée à 1 049, 443 milliards de F CFA. Une manne financière qui devrait permettre d'atteindre les objectifs d'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales et halieutiques, en cohérence avec les principes de protection environnementale, d'amélioration de la gouvernance du secteur des moyens d'existence des acteurs.

Du jeudi 20 au vendredi 21 janvier 2022, à Yamoussoukro, un atelier de formation a été organisé à l'intention de personnes issues du cabinet du ministre, des structures rattachées audit ministère, des directeurs centraux et régionaux des projets du MIRAH. Au terme de ces travaux, les participants ont été éclairés sur des outils nécessaires pour une meilleure programmation des activités et une mise en œuvre optimale de la PONADEPA.

Outil de développement, la PONADEPA vient réformer le secteur animal et halieutique, en y apportant des changements profonds et pertinents visant à améliorer son fonctionnement. C'est pourquoi cette politique s'attèlera à lever les contraintes majeures, afin d'atteindre un système inclusif et intensif de production contribuant à la sécurité alimentaire avec un taux de couverture d'environ 70% des besoins de consommation des populations en 2025.

Avec ce levier stratégique que représente la PONADEPA, le MIRAH compte parvenir à la promotion et à la coordination des initiatives dans le secteur des ressources animales et halieutiques, au développement des productions animales et issues de l'aquaculture, à la gestion durable des pêches et au renforcement de la santé publique vétérinaire. L'une des clés de réussite de cette initiative, n'a de cesse de le clamer le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, demeure le travail en synergie. « *Nous conviendrons tous que ce secteur demeure une réelle préoccupation et un domaine dans lequel une collaboration soutenue est absolument nécessaire si nous voulons atteindre nos objectifs de développement* », avait réaffirmé le membre du gouvernement à l'ouverture du séminaire des 8, 9 et 10 juillet 2021.

En réalité, la PONADEPA est une réponse vigoureuse à la problématique de l'autosuffisance en produits animaliers et halieutiques. Cette réforme est un moyen d'accroître la productivité et une solution aux importations de masse que la Côte d'Ivoire est contrainte d'effectuer pour satisfaire les besoins des populations. C'est une nouvelle politique qui est aussi l'expression de l'engagement du MIRAH à définir une approche de développement plus dynamique et qui s'imbrique dans un environnement à préserver pour les générations futures, selon les propos du ministre Touré.

Au regard de la large surface financière dont le MIRAH entend doter la PONADEPA, on se doute que les ambitions sont énormes pour l'institution, les partenaires économiques et techniques, mais surtout pour les femmes et les hommes qui tirent l'essentiel de leurs ressources de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. Une raison fondamentale pour que l'écosystème des ressources animales et halieutiques s'approprie ce bréviaire, condensé de toutes les stratégies visant la performance de tous les segments judicieux du secteur.

Comme toute réforme, la PONADEPA a été conçue à partir d'un état des lieux, et vise des résultats significatifs. C'est pourquoi, dans sa mise en œuvre, il faut lui éviter le sort qu'ont connu nombre de réformes dont le suivi a été hypothéqué par le laxisme et le manque de rigueur. Pour une bonne exécution, cette « petite » révolution dans le secteur des ressources animales et halieutiques doit bénéficier de tous les atouts : personnes qualifiées mises à la place qu'il faut ; coopération technique de haut niveau ; professionnalisation de toutes les chaînes de valeur…C'est ainsi que la PONADEPA remplira sa principale mission : la création de richesse pour le bien-être des acteurs du secteur des ressources animales et halieutiques ■

C.I. / RESSOURCES HALIEUTIQUES

Le ministre Sidi Touré visite le débarcadère de Sassandra

Par V.W.

Le débarcadère de Sassandra, fruit de la coopération entre le Japon et la Côte d'Ivoire, est devenu, après deux ans d'exploitation, une grande plateforme pourvoyeuse de ressources halieutiques avec des milliers de tonnes de produits de pêche débarqués et vendus annuellement pour des milliards de Francs CFA. Le point des activités a été présenté au ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, lors de la visite de travail qu'il a entreprise sur le site, vendredi 28 janvier 2022, à l'effet de faire l'état des lieux et d'évaluer l'impact socio-économique de cette infrastructure.

La production des produits de pêche est évaluée 5.513,02 tonnes pour 3,12 milliards de FCFA (2019), 4.840,93 tonnes pour 2,58 milliards FCFA de (2020) et à 4.922,49 tonnes qui ont rapporté 2,69 milliards en 2021. Les spécialistes du secteur ont fait savoir que la production a connu une légère baisse du fait de la pandémie à Coronavirus (COVID-19). Ils prédisent une production de huit mille tonnes par an à partir de 2025.

En visite au débarcadère de Sassandra, le ministre Sidi Touré a touché du doigt les réalités du terrain (Ph. DR)

Pour une exploitation optimale de ce débarcadère, la direction de la pêche du ministère des Ressources animales et halieutiques préconise la réalisation d'un quai de débarquement approprié, le carrelage des sols des bâtiments et l'installation d'une chambre froide sur le site. Quant aux élus de la localité, ils ont émis le vœu de la construction d'un véritable port de pêche dans la localité. Sidi Touré a pris bonne note des doléances et promis de les soumettre à des discussions interministérielles au sein du gouvernement. Après le débarcadère, la délégation du ministre des Ressources animales et halieutiques a visité le marché central de Sassandra, un marché moderne qui accueille 900 commerçants, construit au même moment que le débarcadère.

D'un coût global de 18,2 milliards de FCFA, le marché central et le débarcadère de Sassandra, construits grâce à un financement de la Coopération japonaise (JCA) et une participation de l'État de Côte d'Ivoire à hauteur de 2,6 milliards de FCFA, ont été inaugurés respectivement en février et en avril 2020 ■

GRIPPE AVIAIRE

Des éleveurs sinistrés reçoivent des chèques

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a procédé, le jeudi 3 février 2022, à la remise de chèques aux éleveurs de volailles sinistrés par la grippe aviaire.

Par MYNA

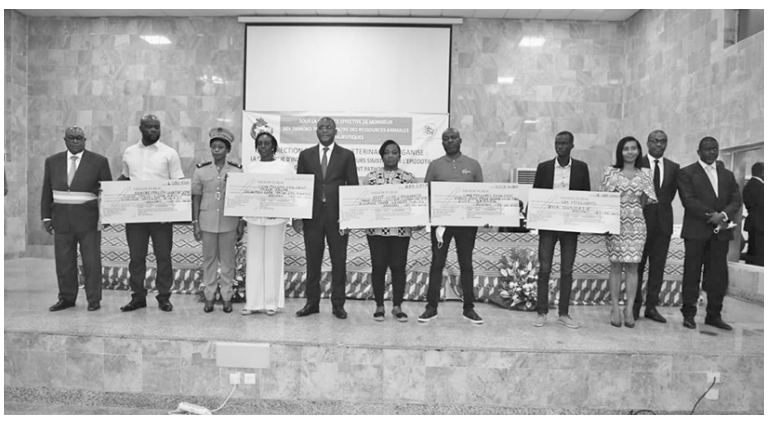

Plusieurs éleveurs sinistrés ont reçu des chèques (Ph. DR)

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à NSA hôtel de Grand-Bassam, des éleveurs sinistrés de la dernière épidémie de grippe aviaire qui avait touché le village de Mondoukou, dans le département de Grand-Bassam, ont reçu symboliquement leurs chèques. Selon le ministre, «*cette indemnisation des éleveurs sinistrés s'inscrit dans le plan national de lutte contre la grippe aviaire et elle vise à soutenir la filière avicole en octroyant de la part du gouvernement ivoirien, pour cette première phase, un montant total de 637 904 200 FCFA au profit de 150 éleveurs de volailles sinistrés*». En effet, fin 2021, une épidémie de grippe aviaire s'était déclarée dans les zones de Mohamé, Modeste, Bingerville, Songon, Bouaké, Mondoukou, obligeant les autorités à adopter un plan de riposte pour contenir cette épizootie. Ainsi, 600 000 poulets ont été abattus et 200 000 œufs détruits par la Direction des Services vétérinaires du ministère des Ressources animales et halieutiques. Aux bénéficiaires, Sidi Touré a conseillé d'utiliser les fonds qui leur sont octroyés à bon escient, les exhortant à adopter les gestes idoines pour éviter une épidémie similaire. « *Je vous invite à faire un bon usage de cette aide financière et à vous mettre au travail dans le strict respect de la règlementation et des règles de biosécurité* », a-t-il conseillé, avant de poursuivre : « *Chers acteurs de la filière avicole, je voudrais vous exhorter à protéger vos élevages et ceux de vos voisins en respectant les précautions suivantes : introduisez dans votre élevage des volailles dont vous connaissez l'origine et le statut sanitaire ; surveillez quotidiennement l'apparition de signes de maladie chez vos volailles ; nettoyez et désinfectez régulièrement vos bâtiments et vos équipements ; ne partagez pas de matériels et d'équipements avec d'autres propriétaires d'animaux ; contrôlez la circulation humaine en interdisant l'accès de vos élevages aux personnes non autorisées* », a conseillé le ministre Sidi Touré ■

TRANSHUMANCE ET PASTORALISME SAHÉLIEN

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger mutualisent leurs efforts

Des officiels du Burkina Faso, du Mali et du Niger lors de leur rencontre à Ouagadougou (Ph. DR)

Par André SELFOUR

Le ministre burkinabé de l'Agriculture, des Aménagements hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources animales et halieutiques, Moussa Kaboré, a pris part à une rencontre sous-régionale des acteurs de l'élevage et du pastoralisme des pays sahéliens sur les enjeux et les opportunités de dialogue liés à la sécurité et la transhumance transfrontalière vers les pays du Golfe de Guinée. Cette réunion, qui s'est déroulée jeudi 6 janvier 2022 à Ouagadougou, a vu la participation des ministres nigériens en charge de l'Elevage, Tidiani Idrissa Abdoul Kadri, et de l'Administration territoriale et des ministres burkinabè en charge des Armées, Aimé Barthélémy Simporé et de la Transition énergétique Bachir Ismaël Ouedraogo. La rencontre a réuni les acteurs de la transhumance et du pastoralisme du Burkina Faso, du Niger et du Mali. Il s'agissait d'engager une dynamique de concertation entre les acteurs des pays sahéliens membres de l'initiative d'Accra pour favoriser une transhumance transfrontalière apaisée et sécurisée entre les pays de départ et les pays d'accueil. De l'avis du ministre burkinabé Moussa Kaboré, la mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux connaît aujourd'hui de nombreuses difficultés parmi lesquelles les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, l'obstruction des couloirs de passage et l'insécurité qui prévaut dans la région. Pour le ministre de la sécurité du Burkina Faso, Maxime Koné, la transhumance pastorale constitue une source importante de financement du terrorisme. Face au problème, il a préconisé de jouer la carte de la prévention. Le ministre burkinabé de la Sécurité a rassuré les participants à cette rencontre que les conclusions de la rencontre serviront à améliorer le dispositif de prévention et de lutte contre le terrorisme. Pour sa part, le ministre nigérien de l'Elevage, Tidiani Idrissa Abdoul Kadri, a estimé que les Etats doivent conjuguer leurs efforts pour dégager une stratégie commune qui puisse permettre que la transhumance et le pastoralisme se déroulent dans les meilleures conditions au bénéfice des populations du Sahel ■

CÔTE D'IVOIRE

Des agents du MIRAH décorés

Par André SELFOUR

28 agents du Ministère des Ressources animales et halieutiques ont été honorés par leur ministre Sidi Tiémoko Touré, le vendredi 21 janvier 2022, lors d'une cérémonie à l'hôtel des parlementaires de Yamoussoukro.

Saluant le dévouement des récipiendaires qui ont consacré leur vie à l'administration ivoirienne, en général et au ministère des Ressources animales et halieutiques, en particulier, Sidi Touré a exprimé la reconnaissance de l'Etat ivoirien à leur endroit. « *Je voudrais sincèrement vous dire merci au nom de l'Etat de Côte d'Ivoire pour avoir mis votre vie à la disposition de l'administration ivoirienne et particulièrement du ministère des Ressources animales et halieutiques* », a-t-il affirmé, lors de cet évènement solennel qui s'est tenu en marge de la cérémonie de clôture de l'atelier de formation des Directeurs centraux et régionaux en planification opérationnelle de la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA). « *Un départ à la retraite est toujours un évènement particulier dans un ministère, surtout lorsque ceux-ci y ont passé de nombreuses années. Pour vous, c'est la fin de votre activité professionnelle et une nouvelle vie qui commence* », a indiqué Sidi Touré. Avant lui, c'est le porte-parole du personnel du MIRAH qui a salué la détermination de M. Touré dà moderniser la gouvernance du secteur des ressources animales et halieutiques, souhaitant que les distinctions ne se limitent pas uniquement à ceux qui font valoir leur droit à la retraite mais que les agents soient davantage encouragés. « Monsieur le ministre des ressources animales et halieutiques, les syndicats, par ma voix, souhaitent que vous puissiez travailler dans les années à venir à l'instauration d'une prime d'intéressement aux agents du ministère, ce qui certainement viendra motiver le personnel et lui permettre d'être plus dévoué au service de la population. Accorder également des primes de risques aux agents techniques du ministère, car l'exercice de leurs activités requiert beaucoup de risques », a-t-il plaidé. Après la série d'allocutions, ce sont sept agents du MIRAH qui ont reçu la médaille de commandeur, 4 celle de chevalier et 17 la médaille d'officier ■

BURKINA FASO / ÉLEVAGE

Des responsables d'organisations professionnelles du secteur ont été reçus

Par PRISS H.

Jeudi 6 janvier 2022 à Ouagadougou, le ministre burkinabé de l'Agriculture, des Aménagements hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources animales et halieutiques, Moussa Kaboré, a échangé avec des responsables d'Organisations de la société civile (OSC) pastorales constituées de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (APESS), le Réseau de communication sur le pastoralisme (RECOPA), le RUGGA, le Réseau Bilatéral maroobé (RBM) et le Conseil régional. Le ministre a rappelé l'importance du secteur de l'élevage dans la lutte contre la pauvreté et la création de richesses nationales. Face au terrorisme, le Chef du Département de l'Agriculture et des Ressources animales et halieutiques voit dans le développement de l'élevage une condition barrière à l'enrôlement des jeunes. Il a souligné la nécessité de revisiter les politiques publiques relatives au secteur pastoral. Le ministre Moussa Kaboré a invité les responsables de la société civile pastorale à la réflexion sur la mise en œuvre d'un projet consistant à la dotation des jeunes identifiés dans les communes en noyaux reproducteurs, à la fourniture d'aliments de bétail et à l'écoulement de la production. Pour leur part, les responsables des organisations professionnelles des éleveurs du Burkina Faso ont marqué leur disponibilité à accompagner le ministre de l'Agriculture et des Ressources animales et halieutique dans la concrétisation de sa vision ■

PRODUCTION ANIMALE ET HALIEUTIQUE

La Guinée s'inspire de l'expérience de la Côte d'Ivoire

Par André SELFOUR

Vendredi 14 janvier 2022, à Abidjan, le ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a eu une séance de travail avec son homologue de la Guinée Conakry, Mamadou Nagnalen Barry, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement et des Eaux et Forêts. Le ministre guinéen veut s'inspirer du modèle ivoirien pour le développement de sa filière avicole, bovine et laitière. Les enjeux actuels en matière de sécurité alimentaire sont tels qu'il est impérieux d'innover en utilisant les nouvelles technologies pour une production fructueuse et une rentabilité pour les éleveurs. La Guinée va ainsi renforcer sa coopération avec la Côte d'Ivoire, vieille de 24 ans dans la production animale. Au terme des échanges entre les deux ministres qui étaient entourés de leurs principaux collaborateurs, les deux personnalités se sont félicitées de l'excellence des relations qui existent entre la Côte d'Ivoire et la Guinée. Le ministre ivoirien Sidi Touré a, par ailleurs, rassuré son homologue de la Guinée de sa disponibilité et celle de son département pour une parfaite collaboration avec ce pays voisin de la Guinée en matière de production animale et halieutique ■

C.I. / ÉLEVAGE, PÊCHE ET AQUACULTURE

Lesgrands atouts de la PONADEPA

Une politique de développement qui promet…

Améliorer la productivité et la compétitivité des filières animales et halieutiques, tel est l'objectif que vise la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA), en Côte d'Ivoire, de 2022 à 2026. Le ministre Sidi Tiémoko Touré et ses collaborateurs préparent la mise en route de cette politique ambitieuse de développement.

Par MYNA

L'atélier sur la PONADEPA à Yamoussoukro (Ph. DR)

La Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA) est indiscutablement un outil qui va permettre à la Côte d'Ivoire d'acquérir son indépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de produits animaux et halieutiques. De fait, elle est la réponse du gouvernement ivoirien à la lutte contre l'insécurité alimentaire en matière de protéines animales et halieutiques de qualité que connait le pays depuis des décennies.

Le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), à travers la Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes, a organisé un atelier les 20 et 21 janvier 2022 dans la capitale politique et administrative ivoirienne, Yamoussoukro. Il était question de renforcer les capacités des directions centrales et régionales du MIRAH en vue de la mise en œuvre de la PONADEPA.

L'atelier de Yamoussoukro a vu la participation de plusieurs personnalités issues du cabinet du ministre, des structures rattachées, des directeurs centraux, des directeurs régionaux et des projets du Ministère des Ressources Animales et halieutiques.

Au cours des travaux de Yamoussoukro, la direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes a fait la présentation de cette politique nationale de développement. Le contexte général, l'organisation de la formulation de la PONADEPA, l'aperçu général, le contenu et les impacts de sa mise en œuvre ont été les grands axes de l'atelier pour atteindre l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales et halieutiques.

Pour atteindre cet objectif, dix enjeux ont été identifiés et ils portent sur la production, la transformation, la disponibilité de l'aliment de qualité pour animaux, la préservation de l'environnement, la disposition et la consommation, l'institutionnalisation et la structuration du secteur, le développement du capital humain, l'accès au financement et l'amélioration de la santé animale.

Cependant, la mise en œuvre de cette politique nationale doit obéir à un certain nombre de principes tels que l'intégration sous-régionale qui nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs, des pays voisins pour lesquels la Côte d'Ivoire produit.

Par ailleurs la transparence et la redevabilité pour faire ressortir la nécessité de rendre compte de toutes les actions entreprises afin de prendre les décisions idoines ; une approche participative ; la contribution de tous les acteurs pour la mise en œuvre de cette politique; l'équité, l'égalité de droit et la responsabilité pour tous et la complémentarité, la synergie dans les actions, la solidarité et la célérité dans les actions qui assureront la réussite de cette politique.

Le coût de la PONADEPA est estimé à 1049 milliards 442 millions de FCFA. Elle a donc besoin d'une bonne contribution du secteur privé pour atteindre les résultats escomptés.

Ainsi la stratégie portant sur la coordination est évaluée à 45 milliards 970 millions de FCFA, celle relative à la production animale à 578 milliards 655 millions de FCFA. Pour la stratégie de gestion de la pêche sont attendus 89 milliards 592 millions, pour le développement de l'aquaculture, il faut mobiliser 315 milliards, pour la santé publique vétérinaire 79 milliards 254 millions.

Sur le montant total attendu, la contribution de la Côte d'Ivoire s'élève à 156 milliards de FCFA, le reste découlera du lobbying qui sera fait auprès des partenaires et du secteur privé.

IMPACT DE LA PONADEPA

Si l'objectif des 1049 milliards de FCFA est atteint, la mise en œuvre de la PONADEPA permettra de faire des progrès considérables en matière de production animale et halieutique. Ainsi un bond de 26% est attendu pour la production bovine, de 70,94% pour les ovins, un accroissement de 99% pour le lait, 115% pour la production porcine. A terme, il est attendu une production de 137% pour la production avicole.

Il est attendu un accroissement de 98% en production d'œufs, et 65% de taux de couverture en produits halieutiques. La mise en œuvre de la PONADEPA permettra aussi de réduire les sorties de devises qui sont évaluées à 450 milliards de FCFA pour la seule année 2019 et de créer à terme 700 000 emplois directs pour renforcer le tissu économique national ■

Plus de 700 000 emplois seront générés

La Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA) générera plus de 700 000 emplois directs en Côte d'Ivoire, a indiqué, le jeudi 20 janvier 2022, le directeur de cabinet du ministre des Ressources animales et halieutiques, Zoumana Meïté.

« *La mise en œuvre de la PONADEPA permettra également, à terme, la création de plus de 700 000 emplois directs et le renforcement des dispositions institutionnelles, législatives et réglementaires des activités agropastorales et halieutiques* », a déclaré Zoumana Meïté, lors de la cérémonie d'ouverture, à Yamoussoukro, d'un atelier de formation en planification opérationnelle appliquée à la PONADEPA

Selon le directeur de cabinet du ministre Sidi Touré, la Politique nationale de Développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture vise à faire du MIRAH, « *une source de création de richesses et d'emplois décents, pour une alimentation saine, nutritive et suffisante* ».

Soulignant les progrès réalisés dans le secteur des ressources animales et halieutiques, il a fait savoir que des actions doivent être entreprises pour relever le défi du développement durable du secteur, pour faire de la Côte d'Ivoire un pays autosuffisant en produits animaux et halieutiques.

MYNA
(envoyée spéciale à Yamoussoukro)

La politique de développement du secteur des ressources animales et halieutiques est la réponse du gouvernement ivoirien à la lutte contre l'insécurité alimentaire en matière de protéines animales et halieutiques de qualité que connait le pays depuis des décennies.

Il est la déclinaison du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et du Plan National de Développement (PND) dans le secteur spécifique de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture.

Cette politique veut mettre un accent particulier sur l'amélioration de la couverture des besoins animaux et halieutiques par la production nationale, la création d'opportunités d'emplois et l'augmentation des revenus pour tous les acteurs du secteur.

La Politique nationale de développement de l'élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture(PONADEPA) 2022-2026, se veut une politique ambitieuse permettant à la Côte d'Ivoire d'obtenir son indépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de produits animaux et halieutiques.

ORGANISATION DE LA FORMULATION DE LA PONADEPA 2022-2026

-Contraintes majeures de la politique antérieure

Le fer de lance de la réussite de la nouvelle Politique de développement des ressources Animales et Halieutiques à l'horizon 2026 est sans nul doute la levée des contraintes identifiées comme les grandes insuffisances de la mise en œuvre de la politique antérieure, dont certaines portent sur :

* L'absence de mise en place des organes de gestion et de suivi de la mise en œuvre du PSDEPA ;
* La faible mobilisation des PTF pour le financement du secteur de l'élevage;
* Le manque de coordination dans la répartition des ressources mobilisées sans tenir compte des priorités définies par le PSDEPA 2014-2020;
* La lenteur dans la mise en place des reformes identifiées par le PSDEPA (les textes juridiques et les structures);
* L'absence d'un plan média pour la sensibilisation et l'information de toutes les parties prenantes du PSDEPA 2014-2020.

- Elaboration de la PONADEPA

Pour l'élaboration de la politique de développement du secteur sur la période 2022-2026, un organe a été mis en place. Cet organe était subdivisé en deux catégories :

* Un comité de lecture constitué de Monsieur le Ministre, du Directeur de Cabinet, des Conseillers Techniques, de l'Inspecteur Général et de la Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes;
* Cinq sous-comités d'élaboration des Stratégies Nationales:

. Sous-comité SNPC (Promotion et Coordination);
. Sous comité SNPA (Productions Animales) ;
. Sous-comité SNGP (Pêche) ;
. Sous-comité SNDA (Aquaculture) ;
. Sous-comité SNRSPV (Santé Publique vétérinaire).

MISE EN ŒUVRE DE LA PONADEPA

Cette production représentera plus de 65% des besoins de consommation des populations. Ce qui réduira substantiellement les importations en produits animaux et halieutiques et la sortie de devise de plus de 450 milliards de FCFA.

* la création de plus de 700 000 emplois directs et 1 500 000 emplois indirects,
* le renforcement du capital humain de l'administration en charge des ressources animales et halieutiques, des professionnels du secteur et de toutes les parties prenantes ;
* le renforcement des dispositions institutionnelles, législatives et règlementaires des activités agropastorales et halieutiques.

LA VISION

S'inscrivant dans la vision prospective nationale du Président de la République visant à asseoir l'émergence du pays sur la transformation structurelle de l'économie et s'appuyant sur les objectifs du PND, volet agricole et du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), pour une croissance économique forte, solidaire équitable, créatrice d'emplois et de richesse, notamment pour les jeunes et les femmes, Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques aspire à un : « secteur des ressources animales et halieutiques, source de création de richesses et d'emplois décents, pour une alimentation saine, nutritive et suffisante, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité ».

Source: MIRAH

RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

La Côte d'Ivoire s'engage dans la mise en œuvre de la PONADEPA

Par MYNA

Le ministère ivoirien des Ressources animales et halieutiques, en liaison avec les ministères du Plan et du Développement, de l'Economie et des Finances et du Budget et du Portefeuille de l'Etat, a fait adopter par le Conseil des ministres tenu à Abidjan, le mercredi 19 janvier 2022, une communication relative à la Politique nationale de développement de l'élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire 2022-2026 (PONADEPA 2022-2026).

La PONADEPA, soulignons-le, vise trois (3) objectifs stratégiques, à savoir l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales et halieutiques, en cohérence avec les principes de protection environnementale, l'amélioration de la gouvernance du secteur et l'amélioration des moyens d'existence des acteurs. Il s'agit globalement de lever les contraintes majeures du secteur des ressources animales et halieutiques, en vue d'atteindre un système intensif de production qui contribue efficacement à la sécurité alimentaire avec un taux de couverture d'environ 70% des besoins de consommation des populations en 2025.

Lors d'un conseil des ministres présidé par le Président Alassane Ouattara, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans la mise en oeuvre de la PONADEPA (Ph. DR)

La PONADEPA est constituée d'un ensemble composite de 5 stratégies nationales portant sur la promotion et la coordination des initiatives dans le secteur des ressources animales et halieutiques, le développement des productions animales, le développement de l'aquaculture, la gestion durable des pêches et le renforcement de la santé publique vétérinaire, pour un coût global de mise en œuvre évalué à 1 049,443 milliards de francs CFA.

La Politique Nationale de Développement de l'élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire 2022-2026 (PONADEPA 2022-2026) est née de la détermination du ministre Sidi Tiémoko Touré, d'accompagner le président ivoirien, Alassane Ouattara, dans sa vision de faire de la Côte d'Ivoire un pays autosuffisant dans la production de protéines animales ■

MIRAH / ATELIER SUR DE LA PONADEPA

Sidi Touré salue la qualité des travaux

MIREILLE YAPO
(Envoyée spéciale)

Le Ministre des Ressources animales et Halieutiques, Sidi Tiémoko Touré a procédé le vendredi 21 janvier 2022, à la clôture de l'atelier de formation en planification opérationnelle de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA) des Directeurs Centraux et Régionaux qui s'est tenu du 20 au 21 janvier 2022 à Yamoussoukro.

Au cours de son allocution, il a salué la qualité des travaux ainsi que l'engament des participants qui ont permis au secteur des ressources animales et halieutiques de se doter de ce nouveau cadre de référence qu'est la PONADEPA. «*Je suis persuadé que la mise en œuvre de la PONADEPA sera amorcée dès cette année 2022 avec les différents dispositifs qui ont été présentés et qui seront éprouvés dans la pratique*», a indiqué Sidi Tiémoko Touré. M. Touré a expliqué aux participants qu'il a jugé nécessaire d'organiser cet atelier parce qu'ils constituent le premier maillon d'exécution de cette politique nationale de développement du secteur. «*Les premiers acteurs qui devront opérationnaliser cette politique, la diffuser et suivre sa mise en œuvre après s'en être approprié sont les agents du Ministère des ressources animales et halieutiques, c'est-à-dire nous-mêmes, c'est pourquoi j'ai souhaité le renforcement des capacités des directions centrales et régionales sur la planification opérationnelle de notre politique*», a estimé le Ministre. «*Je vous encourage donc, chacun en ce qui le concerne, à vous impliquer effectivement dans l'appropriation des outils qui sont mis à votre disposition et aussi à vous appliquer à les disséminer auprès de vos collègues et/ou collaborateurs dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire pour la restitution*», a-t-il poursuivi. Avant la clôture des travaux, il a tenu à saluer le Chef de l'Etat Alassane Ouattara pour l'adoption de la PONADEPA en conseil des ministres, ce qui constitue la dernière étape de son parcours de validation. «*Cette politique dont l'élaboration a été initiée depuis le mois de juin 2021 c'est-à-dire un à deux mois après ma prise de fonction dans ce département, vient d'achever son parcours de validation avec l'adoption par le Conseil des ministres dans sa cession du 19 janvier 2022. Je voudrais m'en féliciter et exprimer solennellement ma profonde gratitude à son excellence Monsieur Alassane Ouattara Président de la République de Côte d'Ivoire qui, par sa vision et ses actions, a lancé la transformation structurelle de l'économie, ainsi que la transformation sociale et culturelle de la Côte d'Ivoire*» ■

Le Ministre des Ressources animales et Halieutiques, Sidi Tiémoko Touré s'est rejoui de la qualité des travaux sur la PONADEPA (Ph. DR)

ICI
IVOIRECANALINFO
VOTRE SITE WEB, POUR LES NOUVELLES D'ICI ET D'ILLEURS
WWW.IVOIRECANALINFO.NET

ELEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE

Kamaté Youssouf, Président du Groupement professionnel des éleveurs de bétail de Côte d'Ivoire (GROUPEP-CI):

«Voici ce que nous attendons de l'Etat»

Réalisée par Mireille YAPO

Kamaté Youssouf est le président du Groupement professionnel des éleveurs de bétail de Côte d'Ivoire (GROUPEP-CI). Il s'est ouvert à BETAIL D'AFRIQUE pour, notamment, évoquer les questions que soulève l'élevage d'ovins et de bovins en Côte d'Ivoire. Interview.

Kamaté Youssouf, président du Groupement professionnel des éleveurs de bétail de Côte d'Ivoire (GROUPEP-CI), s'est confié à Betail d'Afrique (Ph. DR)

M. Kamaté, quelle est, selon vous, la situation de l'élevage de bovins et d'ovins en Côte d'Ivoire aujourd'hui?

Kamaté Youssouf: La situation de l'élevage de bovins et d'ovins en Côte d'Ivoire s'est nettement améliorée par rapport aux années précédentes. Avant, on faisait l'élevage à la façon traditionnelle. Aujourd'hui, il y a une étape qui a été franchie. L'élevage d'ovins et de bovins est devenu un peu semi-industriel. Il y a de grandes fermes qui sont en train de se mettre en place. Nous essayons de progresser, de nous améliorer.

Au nombre des difficultés auxquelles vous, éleveurs ivoiriens de bétail, êtes confrontés, il y a l'épineux problème de vol de vos bêtes. Qu'en est-il à ce jour ?

K. Y. : A ce jour, cette situation ne s'est pas améliorée. Elle perdure et elle s'est plus ou moins accentuée. Par exemple, pendant les périodes de fête, c'est le moment où il y a plus de vols de Bétail, surtout dans les régions d'Anyama, d'Azaguié, à l'ouest et un peu au centre. Mais la zone d'Anyama est la plus touchée par le vol de bétail. C'est vrai que nous avons donné l'alerte et essayé d'avertir les autorités compétentes qui essaient de faire de leur mieux, mais ce n'est pas facile. Tant bien que mal, on essaie d'assainir le milieu, mais c'est quand même difficile.

Que faites-vous, à votre niveau, pour faire face à ce problème. Avez-vous déjà approché les autorités ivoiriennes ?

K. Y. : Nous avons averti les autorités compétentes qui essaient de faire de leur mieux mais nous sommes encore allés plus loin. Aujourd'hui, nous essayons de sécuriser un peu les fermes. Avant, on laissait les animaux aller divaguer un peu partout. Aujourd'hui, on essaie de faire des fermes avec clôture pour éviter le vol de bétail. Ça coûte un peu plus cher mais c'est sécurisant. Quand vous avez votre ferme qui est bien protégée, cela empêche les intrus de rentrer chez vous. Nous mettons des clôtures, des barbelés pour éviter que, non seulement les animaux ne sortent, mais aussi qu'un intrus n'entre dans la ferme.

N'est-ce pas parce que les éleveurs de bovins sont peu organisés que l'Etat a du mal à les accompagner, notamment au plan de la sécurité ?

K. Y. : Oui c'est une réalité. C'est vrai, quand on n'est pas organisé, l'État a du mal à vous suivre. Quand on est organisé, l'État peut vous suivre à travers plusieurs programmes. Au niveau du GROUPEP-CI, nous avons dit qu'un de nos grands objectifs est de faire des fermes clôturées. Ce sont des domaines de vingt parcelles en dehors de certaines agglomérations où nous avons fait des fermes modernes et où les animaux pâturent surplace. Cela sécurise tout le monde, à savoir les animaux et le voisinage. Quelques fois, il y a beaucoup d'histoires entre les éleveurs et les agriculteurs. Des fois, il y a des affrontements mortels entre ces deux groupes. C'est pour éviter tout ça qu'au sein de GROUPEP-CI, nous avons décidé que chacun de nous essaie de trouver une parcelle sécurisée pour pouvoir pratiquer son élevage.

Dites-nous, en quoi l'élevage de bovins et d'ovins est porteur pour celui ou celle qui l'exerce ?

K. Y. : Je prends mon cas. Quand j'ai commencé, il y avait trois personnes qui travaillaient chez moi. Aujourd'hui j'emploie une dizaine de personnes. A l'horizon 2025, il y aura autour de 20 travailleurs dans ma ferme. Donc vous voyez que c'est déjà porteur. En plus, nous produisons du lait et de la viande que nous commercialisons sur le marché. Çà fait aussi un gain important. Imaginez ! S'il y a une dizaine ou une vingtaine de personnes comme nous, ce que ça peut faire en termes de gain pour nous et pour le pays tout entier. Des milliers d'emplois peuvent être créés.

La Côte d'Ivoire n'est pas véritablement un pays d'éleveurs à comparer aux pays comme le Burkina Faso, le Mali et autres. Que faire, selon vous, pour que l'élevage en Côte d'Ivoire soit au niveau de ces pays ?

K. Y. : C'est vrai que la Côte d'Ivoire n'est pas un pays agropastoral, mais il faut qu'on commence à le devenir si on veut arriver au niveau des pays comme le Mali et le Burkina Faso. Il faut que le pays s'autosuffise parce qu'on ne va pas toujours attendre les autres pays. La Côte d'Ivoire a le climat qu'il faut et tout notre environnement est propice à la pratique de l'élevage. Dieu merci, il y a des devanciers qui ont fait de bonnes choses et dont nous sommes en train de suivre les traces. Cela commence à porter des fruits. Au début, nous étions une dizaine, aujourd'hui, nous sommes une trentaine de jeunes éleveurs dans les fermes industrielles.

M. Kamaté, comment vous vous y prenez pour que la Côte d'Ivoire soit autosuffisante en protéines animales?

K. Y. : Il faut que la Côte d'Ivoire accompagne ceux qui ont commencé à embrasser cette activité d'élevage. C'est vrai que ce n'est pas facile, c'est un peu coûteux, mais ce n'est pas sponsorisé. L'État ne prend pas certaines choses en charge comme dans les pays limitrophes comme le Mali et le Burkina Faso. Quand je prends par exemple le cas de l'insémination artificielle (technique de fécondation sans intervention directe du mâle, par dépôt de sperme dans les voies génitales de la femelle (NDLR). En Côte d'Ivoire, ce n'est pas soutenu par l'Etat. Quand vous prenez le protocole, le coût de l'insémination d'une vache tourne autour de 50 mille francs CFA, ce qui est extrêmement cher. Pour les pays agropastoraux, l'insémination est autour de 10 voire 15 mille francs CFA. La différence est énorme quand même. Donc si l'État peut encourager le maximum de personnes, ce sera vraiment une bonne chose.

Au sein de notre coopérative, nous avons créé un label pour que notre production soit de qualité. Au sein de GROUPEP-CI, on a dit qu'il faut que chacun d'entre nous cherche une petite parcelle pour faire son élevage et commencer à produire de la viande à partir de notre ressource propre. C'est-à-dire qu'on a pris notre race locale qu'on a inséminée pour avoir une race typiquement ivoirienne. C'est vrai que nos races ici ne produisent pas du lait mais quand vous les inséminez avec des vaches qui font du lait, vous essayez d'avoir la moitié. Si vous avez une vache laitière de chez nous qui fait deux litres, quand vous l'inséminez avec une vache qui fait une trentaine de litres, arrivé à un moment, vous produisez une vache qui peut vous faire autour de 10 ou quinze litres. Ce qui n'est pas mal. En plus, cette vache est résistante à notre environnement. C'est le label que nous voulons mettre en place au niveau de GROUPEP-CI.

Le Burkina Faso et le Mali, qui sont de grands pourvoyeurs de bovins et d'ovins vers la Côte d'Ivoire, sont aujourd'hui en proie à des crises militaro-politiques avec la fermeture des frontières. Quel impact cela peut avoir sur la Côte d'Ivoire ?

K. Y. : Évidemment, cela a un impact sur la Côte d'Ivoire puisque la plus grande partie de notre production vient de là-bas. C'est sûr que, non seulement on risque de manquer de viande, mais aussi le risque de flambée sur le marché existe. S'il n'y pas beaucoup de viande et que c'est le minimum qu'on reçoit, les prix vont grimper. C'est l'occasion pour nous de profiter au maximum et pouvoir encourager les jeunes qui ont embrassé cette activité. C'est vrai, au début ce sera difficile. Je crois que c'est une occasion pour les autorités compétentes de réfléchir sur comment amener les jeunes qui veulent se lancer dans ce secteur à produire le maximum de protéines pour pouvoir mettre à la disposition des populations ivoiriennes. C'est vrai ce n'est pas facile mais il faut déjà commencer. Et puis, c'est une activité pourvoyeuse d'emplois. C'est vrai qu'on veut produire du lait et de la viande mais on veut aussi essayer d'installer des jeunes qui ont envie d'embrasser cette activité. Il y a de jeunes éleveurs qui sont en train d'être formés dans la zone de Bingerville. Nous sommes en train de les observer parce qu'on pourrait les aider à s'installer avec une ou deux vaches laitières qui vont produire du lait. L'État ne peut pas tout faire, mais peut nous encadrer et peut faciliter beaucoup de choses pour nous.

Comment comptez-vous vous appuyer sur votre ministère de tutelle, c'est-à-dire le MIRAH, pour faire face aux problèmes de l'élevage en Côte d'Ivoire ?

K. Y. : La première des choses c'est que l'État subventionne le secteur. Le secteur n'est pas subventionné du tout. Quand vous prenez le cas de l'insémination artificielle qui tourne autour de cinquante mille en Côte d'Ivoire et qui oscille entre dix et quinze mille dans les pays agropastoraux, nous pensons que l'Etat peut nous aider. Et si l'État peut subventionner ne serait-ce qu'une petite partie de l'insémination, cela va permettre à beaucoup d'éleveurs de la pratiquer. Parce que l'avantage de l'insémination c'est la production de la viande de qualité, en quantité mais aussi la production de lait. Les semences qui viennent sont des semences de performance qui ont été déjà testées depuis l'Hexagone, qu'on met à notre disposition. Donc si l'État peut nous aider à subventionner le secteur, cela peut nous aider, nous soulager

AFRIQUE DE L'OUEST / DJIHADISME ET COUPS D'ETAT

Le calvaire des éleveurs et des acteurs de la filière bétail

Par Sorraya OKAKO

Entre djihadisme et coups d'Etat, les éleveurs et les acteurs ouest-africains de la filière bétail et viande sont dans la tourmente. BETAIL D'AFRIQUE ouvre le dossier sur le martyre de ces opérateurs socioéconomiques de la partie occidentale de l'Afrique.

Entre djihadisme et coups d'Etat, les éleveurs et les acteurs ouest-africains de la filière bétail et viande sont dans la tourmente. (Ph. DR)

L'élevage et les activités génératrices de revenus qu'il engendre, comme toute activité économique, ont besoin de stabilité pour se développer. En Afrique de l'ouest, depuis plusieurs années, ce privilège est dénié aux éleveurs et aux acteurs de la filière bétail et viande. La faute aux djihadistes qui sévissent dans le nord de la région et aux coups d'Etat intervenus dans des pays producteurs de bétail comme le Mali et le Burkina Faso.

Pratiquer l'élevage et les métiers qui lui sont liés est devenu difficile dans le contexte imposé par le terrorisme et les changements brutaux de régimes qui rythment la vie des producteurs et des commerçants de bétail. Les militants islamiques du Sahel et du Sahara, depuis des années, font voir des vertes et des pas mures au pastoralisme.

Le terrorisme a porté un coup dur à l'élevage dans les pays comme le Mali, le Burkina Faso et Niger. Et cette triste situation perdure. Alors qu'on a cru, à un moment donné, que les terroristes exploitaient les périphéries négligées qui en veulent à l'autorité centrale, on constate malheureusement que ces minorités font l'objet des pires maltraitances de la part des militants islamiques.

Selon un responsable de la Confédération des fédérations nationales de la filière bétail-viande de l'Afrique de l'ouest (COFENABVI-AO), avec qui nous avons échangé sur la question, c'est la croix et la bannière pour les éleveurs et les acteurs de la filière qui exercent dans les pays où sont implantés les djihadistes et dans les Etats qui ont subi des putschs récemment. Il a précisé que ces phénomènes impactent négativement les producteurs de bétails et les acheteurs des bêtes en vue de les commercialiser. C'est dire que les pays producteurs comme le Mali et le Burkina qui sont en proie au terrorisme et dont les régimes ont brutalement changé avec les coups d'Etat qui y ont été perpétrés, peinent à encadrer leurs éleveurs et leur bétail. Les militants islamiques multiplient, en effet, les attaques contre les éleveurs dans les zones qui sont tombées sous leur joug. Mais en réalité, ce sont les pays côtiers, comme la Côte d'Ivoire, tributaires de la production animale des pays de l'hinterland, qui encaissent le contre-coup de cette désorganisation institutionnelle d'autant plus que les zones d'approvisionnement sont désormais fluctuantes. En effet, il faut user d'astuces mais surtout avoir une large surface financière et appartenir à un véritable réseau pour prétendre acheter des bêtes dans les zones contrôlées par les militants islamistes.

LA TRAITE DES CHARGEURS

Les coups d'Etat au Mali et au Burkina Faso ont bouleversé le marché du bétail dans ces pays comme dans ceux qui s'approvisionnent dans ces républiques. La fermeture des frontières et l'insécurité qui règne dans ces zones font souffrir les acteurs de la filière élevage et bétail mais les ont amenés à trouver des alternatives pour continuer à exercer leur activité. « *Au Mali comme au Burkina Faso, la fermeture des frontières a été difficile pour nous. Le marché des petits ruminants a été négativement impacté par cette situation. Il fallait agir rapidement pour éviter que le marché ne se dégrade. Nous continuons à lutter pour approvisionner le marché en mettant en place des stratégies innovantes mais qui ne sont pas dénuées de sacrifices* », fait savoir notre interlocuteur.

Pour ce technicien des questions liées à l'élevage bovin et membre important au sein de la COFENABVI-AO, les responsables de la filière ont dû se tourner vers les chargeurs pour pouvoir se procurer des bêtes pour alimenter les marchés des pays côtiers dont la Côte d'Ivoire. Il fallait, selon lui, trouver une réponse à l'équation que posaient l'insécurité créée par les militants islamistes et l'instabilité instaurée par les coups d'Etat au Mali et au Burkina Faso.

Le recours aux chargeurs s'est alors avéré comme l'alternative qui s'offraient aux acteurs de la filière bétail et viande de l'Afrique de l'ouest pour approvisionner les marchés. Mais cette option n'est pas sans conséquence financière. En effet, pour permettre aux chargeurs d'aller chercher les bêtes derrière les lignes ennemies, il faut leur remettre énormément d'argent et prier, selon notre interlocuteur, que ceux-ci soient de bonne foi pour utiliser à bon escient l'argent qu'on leur remet. « *Pour contourner toutes les difficultés, nous avons recours aux chargeurs qui sont des personnes qui maitrisent le terrain et qui ont un réseau au sein des éleveurs des régions qui subissent le joug des terroristes. Nous constatons que les autorités peinent à déloger les djihadistes donc nous sommes obligés d'avoir de l'imagination pour continuer à alimenter les marchés et à éviter aux consommateurs une hausse intenable des prix de la viande* », conçoit notre source, avant de décrire le mode opératoire des chargeurs. « *L'acheteur remet de l'argent au chargeur, souvent de fortes sommes, qui se rend dans les zones du nord du Burkina Faso et du Mali qui sont productrices de bétail mais qui sont malheureusement le théâtre des opérations des terroristes. Une fois arrivé là-bas, le chargeur se rend chez son contact et lui remet la totalité de l'argent dont il dispose. Et comme le contact vit quotidiennement avec les terroristes, cela n'éveille pas de soupçon. Le chargeur a donc la possibilité d'utiliser l'argent pour acheter les bêtes jusqu'à épuisement de l'argent. L'autre difficulté, après avoir acheter les animaux, c'est de les convoyer vers un lieu sécurisé pour l'embarcation. Souvent, le chargeur tombe sur les terroristes qui lui signifient que les bêtes en sa possession sont déclarées volées. Ce sont ces dangers que nous rencontrons chaque jour dans notre mission d'alimenter les marchés et éviter les augmentations* », relate notre source.

Pour lui, les dirigeants des pays côtiers comme la Côte d'Ivoire doivent se rendre à l'évidence que les pays traditionnellement fournisseurs de bétail ne pourront pas indéfiniment produire du bétail pour alimenter les marchés côtiers.

SOLUTIONS

Les situations difficiles que vivent les éleveurs et les acteurs de la filière bétail et viande de l'Afrique de l'ouest ne trouveront pas de réponses dans des actions militaires mais dans la mise en place de stratégies de développement de ce secteur d'activité. C'est l'analyse que fait notre interlocuteur, spécialiste des questions liées à la production et à la commercialisation des bovins et des ovins.

« *Nous savons tous que les pays du nord ne pourront pas continuer de produire pour les pays côtiers. Il faut donc réagir. Et la première réaction est la formation et l'installation de jeunes éleveurs. En Côte d'Ivoire, cela s'est fait avec les filières volaille et porcine.* La *COFENABVI-AO joue sa partition mais ce dont nous parlons relève de la compétence de l'Etat qui doit anticiper en formant des jeunes éleveurs produiront du bétail pour le marché local et régional. Cela est possible et s'impose car, aves le réchauffement climatique, il devient de plus en plus difficile pour les pays du nord de produire du bétail en quantité et de qualité* », analyse notre interlocuteur.

Il insiste sur ce volet et appelle les gouvernants à accompagner les jeunes éleveurs sur tous les plans. « *Il faut un accompagnement technique, un accompagnement financier et un suivi dans l'écoulement des animaux produits. Il faut franchir ce cap car la situation environnementale et les éventuelles crises politiques l'imposent. L'Etat ivoirien a les moyens de le faire et la Confédération a besoin d'être épaulée. Nos dirigeants n'ont pas idée des sommes que nous déboursons pour ravitailler les marchés et faire en sorte que le consommateur ne soit pas lésé* », martèle-t-il.

En Afrique de l'ouest, l'expansion des militants islamistes au Sahel, zone productrice de bétail, préoccupe les Etats côtiers d'Afrique. Les putschs enregistrés dans des pays tels que le Burkina Faso et le Mali viennent en rajouter aux préoccupations déjà nombreuses des acteurs de la filières bétail et viande. Une franche collaboration entre les Etats et la CONFENABVI-AO est souhaitée pour anticiper une pénurie de bêtes que des spécialistes jugent imminente ■

Bétail Plus

PRISS H.

On peut vendre et acheter les animaux en ligne

Garbal Yaar est un market place, un marché virtuel, un marché en ligne ou encore un marché dans le portable qui est utilisé au Burkina Faso. Il permet aux éleveurs et agropasteurs de mettre leurs produits sur ce marché en ligne et les commercialiser un peu partout dans le monde. On peut vendre ou acheter des bœufs, des moutons, des ânes, des poulets, des chèvres, des œufs, du miel, du lait et bien d'autres produits animaliers. Ce Marketplace est une plate-forme web et application exploitée par le Centre d'appel et les faîtières agropastorales pour faciliter les échanges commerciaux entre eux des produits et services un secteur agropastoral. Chaque vendeur dispose d'un « compte vendeur » et d'un interface web lui permettant de publier ses offres de produits et services dans la plateforme de gérer ses commandes et la facturation et ses clients. Lorsque le vendeur est illettré cette gestion est prise en charge par le Centre d'appel du service Garbal à travers les téléconseillers. Aussi, chaque client dispose d'un compte acheteur lui permettant de gérer ses achats, de suivre ses commandes, ses factures et ses réclamations. Les clients illustrés pourront se faire assister par le Centre d'appel du service Garbal. Les payements se feront exclusivement par orangemoney à travers un compte marchand tampon du Marketplace. Les marchands recevront leurs paiements qu'après livraison ■

ÉLEVAGE ET PÊCHE

2022, année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales

Source : COMMODAFRICA

2022 est l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales avec à la clef un Plan d'action mondial, a déclaré les Nations Unies.

Deux organes coordonnent la supervision et la gestion de cette Année internationale: le Secrétariat de la FAO et le Comité directeur international composé de représentants des Etats et d'un certain nombre d'organisations de l'ONU, système des Nations Unies, d'organisations de la société civile, d'organismes de recherche et d'organisations non gouvernementales.
Parmi ceux-ci se trouveront, bien entendu, les ministères de la pêche des différents pays d'Afrique de l'Ouest mais aussi divers organismes dédiés dont la Confédération africaine des organisations professionnelles de pêche artisanale (CAOPA).
Les dossiers à défendre et les enjeux sont majeurs, allant de la surexploitation marine à des questions comme l'augmentation exponentielle du nombre d'usines produisant de la farine de poisson pour l'élevage et l'aquaculture industriels. L'aquaculture est, en effet, un très grand consommateur d'eau et d'aliments naturels notamment des poissons sauvages, sans parler de l'impact que cette activité en plein développement a sur les mangroves et la biodiversité en général.

LES GRANDS CHIFFRES

Qui dit Année mondiale sur un thème dit coup de projecteur avec des chiffres à la clef...
On estime que la production mondiale de poisson a atteint, en 2018, environ 179 millions de tonnes. Sur ce total, 156 millions de tonnes ont été utilisées pour la consommation humaine, ce qui équivaut à une offre annuelle estimée à 20,5 kg par habitant. L'aquaculture représentait 46% de la production totale et 52% du volume destiné à la consommation humaine. La production aquacole mondiale a atteint un nouveau record en 2018, avec 114,5 millions de tonnes en équivalent poids vif d'une valeur commerciale à la sortie de l'exploitation estimée à $ 263,6 milliards, selon le dernier rapport de La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture de la FAO
En 2018, 59,51 millions de personnes étaient employées dans le secteur primaire de la pêche de capture et de l'aquaculture, dont 14% de femmes.
En 2018, le nombre total de navires de pêche dans le monde, des petits bateaux non pontés et non motorisés aux grands navires industriels, était estimé à 4,56 millions, une baisse de 2,8% par rapport à 2016.
C'est en Afrique que la consommation de poisson par habitant est la plus faible, ayant culminé à 10,5 kg en 2014 avant de retomber à 9,9 kg en 2017. La faiblesse de la consommation en Afrique subsaharienne résulte de plusieurs facteurs interconnectés que sont, notamment, une population qui croît à un rythme plus élevé que l'approvisionnement en poisson, la stagnation de la production de poisson en raison de la pression exercée sur les ressources de la pêche de capture et un secteur de l'aquaculture peu développé, précise la FAO.

LES OBJECTIFS DE L'ANNÉE INTERNATIONALE

Parmi les objectifs visés par cette Année internationale est celui d'inverser la tendance jusqu'alors. En effet, souligne la FAO, dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture artisanales, les producteurs interviennent directement dans le processus d'extraction des ressources naturelles dont ils tirent leurs moyens d'existence. Ils exercent donc une responsabilité centrale dans la gestion et l'utilisation durable des ressources aquatiques vivantes et des écosystèmes dont celles-ci dépendent. En outre, ils sont généralement en possession de connaissances traditionnelles, locales et autochtones relatives aux paysages naturels qui les entourent. Néanmoins, ces exploitants sont souvent exclus de la gestion des ressources et de la prise de décision connexe, ainsi que des processus de collecte, analyse et interprétation des données correspondants, souligne le rapport de présentation de la FAO.
Il s'agit aussi, durant cette année, de renforcer l'accès aux marchés, de développer une infrastructure adaptée, des chaînes de valeur inclusives et de mieux répartir les avantages permettent aux pêcheurs, aux pisciculteurs et aux travailleurs du secteur de fournir des produits plus accessibles et de qualité élevée.
Les objectifs tendent aussi, entre autres, à avoir de meilleurs systèmes de protection sociale pour les pêcheurs, pisciculteurs et autres acteurs de la filière, ainsi que leur plus grande participation à la prise de décision politique et réglementaire ■

FIGURE 1 PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE MONDIALE

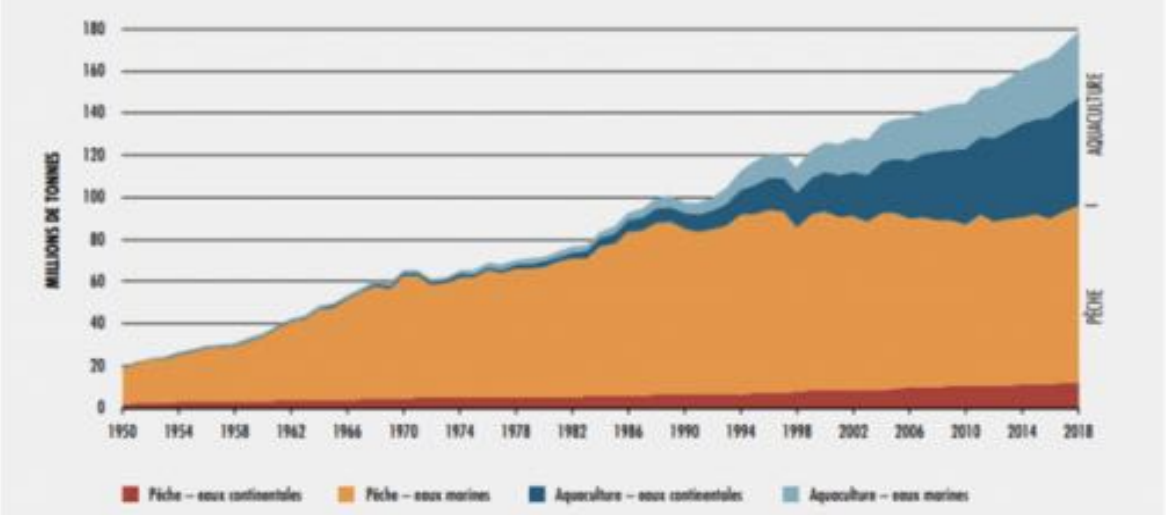

NOTE: Sont exclus les mammifères aquatiques, les crocodiles, les alligators et les caïmans ainsi que les algues marines et les autres plantes aquatiques.
SOURCE: FAO.

Bon à Savoir

Source: Autre presse

L'utilité de la coquille de l'œuf

Lorsque l'œuf est consommé, la destination de sa coquille est la poubelle alors qu'elle peut être d'une grande utilité. La membrane des coquilles d'œuf a des propriétés cicatrisantes. Après une coupure au couteau par exemple, décollez la membrane qui recouvre l'intérieur de la coquille. - Recouvrez votre coupure avec cette membrane. La membrane de coquille d'œuf a des propriétés surprenantes. Elle va se durcir et empêcher le sang de couler. Par ailleurs, elle va aussi protéger naturellement votre coupure des bactéries et infections. Enfin, la membrane va permettre à votre coupure de respirer pour la guérir plus rapidement. Pour un apport supplémentaire de calcium pour leurs poules, beaucoup de personnes achètent des coquilles d'huîtres. Au lieu de cela, essayez de remplacer les coquilles d'huîtres par des coquilles d'œufs. Pour ce faire il suffit de rincer les coquilles d'œufs pour enlever la membrane intérieure. Une fois sèches, écrasez les coquilles en petits morceaux et les Placer dans un récipient à côté de la mangeoire de vos poules. Les coquilles d'œuf sont utilisées pour le jardinage également. C'est un excellent moyen de fournir aux plantes un supplément de carbonate de calcium. Éparpillez des coquilles d'œufs écrasées autour des plantes de votre potager. Cette astuce est particulièrement efficace pour les plants de tomates et les concombres ■

BÉTAIL d'Afrique

SIÈGE SOCIAL
Abidjan Cocody Riviera Caddies,
La Travée Commerciale

SOCIÉTÉ EDITRICE
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: 27 22 43 48 51 / 01 52 83 72 72
Email: moahecommunication@gmail.com

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Charles Lambert TRA BI
(+ 225) 01 01 04 50 00 - 07 07 87 98 43

DIRECTEUR DE PUBLICATION & RED-CHEF
BOSSIEHI Sylvain Jules
(+ 225) 07 09 50 02 77 - 01 40 73 79 42

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Serge YAVO
(+ 225) 07 47 94 03 82 - 01 51 31 65 93

INFOGRAPHE: Consty HENNEKA
(+ 225) 07 78 00 80 28 - hennekac@gmail.com

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
No 21/D du 28 octobre 2019

TIRAGE: 5000 exemplaires
IMPRESSION: ACTION+ABIDJAN